

Conseil National de l'Air : Nicolas Hulot apporte son soutien au dispositif de surveillance et aux actions d'accompagnement pour une meilleure qualité de l'air

Ce matin s'est tenue une réunion du Conseil National de l'Air en présence du Ministre Nicolas Hulot qui a souligné le rôle essentiel des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air¹ (AASQA) aux côtés de l'État et des acteurs territoriaux dans le dispositif national de surveillance² tourné vers l'action en faveur de la santé, du développement économique et de l'amélioration des connaissances.

Le Ministre de la Transition Écologique et Solidaire a rassuré les AASQA sur le maintien de la contribution de l'État nécessaire à leur bon fonctionnement pour que les AASQA puissent continuer à fournir une information fiable et de proximité aux citoyens sur l'air qu'ils respirent, et à accompagner les acteurs locaux dans les actions d'amélioration de la qualité de l'air.

Comme rappelé par le Ministre, la pollution de l'air n'est pas une fatalité et les AASQA sont des partenaires efficaces de l'État, des collectivités et des acteurs publics et privés qui souhaitent s'engager en faveur de la qualité de l'air. L'amélioration de la qualité de l'air devrait être considérée comme un moteur positif d'amélioration de la santé.

À l'occasion de cette réunion du Conseil, le représentant de la fédération ATMO France Jacques Patris, a souligné qu'il y a des intérêts à agir en faveur de l'air : santé-environnement, attractivité des territoires, accompagnement du développement économique (le savoir-faire français intéresse beaucoup de grandes métropoles très polluées).

ATMO France rappelle que si le bilan national de la qualité de l'air 2016 montre que les actions prises dans tous les secteurs portent leurs fruits puisque la qualité de l'air s'améliore globalement, les données des AASQA à partir desquelles ce bilan national peut être établi, illustrent aussi que la pollution de fond reste problématique pour 3 polluants (particules fines, dioxyde d'azote et ozone).

ATMO France communiquera prochainement sur le dispositif d'amélioration des connaissances sur les produits phytosanitaires dans l'air dans lequel les AASQA sont engagées.

Guy Bergé,
Président d'ATMO France

CONTACT

Nathalie TUBIANA

Responsable Communication & Partenariats

Tél. : 01 86 95 31 47 - Mob. : 06 50 99 74 80

nathalie.tubiana@atmo-france.org

Fédération ATMO France

7 rue Crillon, 75004 Paris

www.atmo-france.org

Toute notre actualité sur

www.atmo-france.org

¹ Les AASQA exercent pour le compte de l'État la surveillance réglementaire de l'air dans chaque région et participent à améliorer les connaissances sur les polluants non réglementés. Leur ingénierie (diagnostic, inventaires d'émissions, scénarisation, accompagnement des politiques publiques) et gouvernance qui réunit de manière équilibrée les acteurs concernés, font des AASQA des lieux uniques de concertation territoriale, des outils indépendants et décentralisés d'information du public et d'aide à la décision (voir encadré ci-après)

² Le dispositif porté par le Ministère est composé des AASQA et du Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air.

Les AASQA :**40 ans d'expertise en matière de surveillance de la qualité de l'air, d'information de la population et d'évaluation des actions menées pour sa reconquête**

Le Code de l'Environnement confie la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air aux AASQA (Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air) depuis la Loi sur l'Air, dite Loi LAURE, du 30 décembre 1996. Ces associations s'étaient fondées dans les années 1970 et sont donc désormais agréées par l'État.

Le réseau national des AASQA se compose aujourd'hui de 18 AASQA (une par région administrative de métropole et d'outre-mer). Elles emploient au total **plus de 550 salariés**.

Elles ont pour **principales missions** de :

- ✓ **Surveiller et prévoir la qualité de l'air** par des **mesures**, des **modélisations (cartographies et scénarisations)** et des **inventaires** (cadastres d'émissions air et énergie). Leur **champ d'intervention** couvre un large panel de **polluants règlementés** (particules, oxydes d'azote et de soufre, ozone, ..) étendu aux **gaz à effet de serre**, à **l'air intérieur**, aux **pesticides** dans l'air, aux **pollens**, aux **odeurs**, etc.
- ✓ **Informier et sensibiliser** la population et les acteurs locaux au quotidien et en cas d'épisodes de pollution
- ✓ **Accompagner les décideurs** par **l'évaluation des actions** de lutte contre la pollution de l'air et de **réduction de l'exposition** de la population à la pollution de l'air mais aussi les dispositifs préfectoraux d'alerte.
- ✓ **Améliorer les connaissances** et **participer aux expérimentations innovantes** et sur les territoires.

Fédérées par ATMO France, les AASQA travaillent en réseau pour **partager leur expertise et mettre leurs moyens en commun**.

Ces AASQA ont des **spécificités** qui sont aussi des **atouts** :

- Ce sont des organismes de **type associatif, agréés par l'État**
- Leur **gouvernance** est **quadripartite** (État, Collectivités, Entreprises, Associations et personnalités qualifiées santé/environnement)
- Leur **financement** est **diversifié** (État, Collectivités, Entreprises via des dons libératoires de Taxes Générales sur les Activités Polluantes), ce qui garantit leur neutralité et leur indépendance.
- Leur **ancrage territorial** les placent **au plus près des acteurs locaux**, dont les collectivités territoriales, et en font des lieux uniques pour des **diagnostics partagés et des actions concertées** sur la qualité de l'air à l'échelle d'une région
- **Les informations** qu'elles produisent sont des **données de référence, fiables et transparentes**, les indicateurs qu'elles établissent le sont **de façon homogène sur l'ensemble du territoire national**
- Leur approche est **transversale** sur les **enjeux croisés air/climat/énergie** et couvre la qualité de l'air **extérieur et intérieur**.

Ces vingt dernières années, les AASQA sont progressivement passées d'une **logique de surveillance stricte** à une logique **d'aide à la décision auprès des décideurs** en particulier les collectivités territoriales, à travers leur capacité à accompagner et évaluer les actions menées pour améliorer la qualité de l'air.

Fortes de l'équilibre des acteurs réunis dans leur gouvernance, les AASQA sont reconnues comme des **acteurs de la transition écologique** au plus près des citoyens et des décideurs, **présents durablement dans les territoires** et en mesure **d'évaluer et de suivre, de manière indépendante, l'efficacité des plans d'actions** sur la qualité de l'air : **Plan de Protection de l'Atmosphère**, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires ; Plan Climat Air Énergie Territorial ; Plan de Déplacement Urbain ; Plan Local d'Urbanisme intercommunal ; Plan Régional Santé-Environnement, etc.